

*mariage* Le sept novembre mil sept cents soixante et quinze ont été conjoints en legitime mariage d'un plein consentement et sans l'intention de notre seigneur l'eglise publiquement dans l'eglise paroissiale de Bazaille après une publication devant au procureur de la messe paroissiale de Bazaille et la dispense annoncée et obtenue de deux autres bans en date du cinq novembre lad. publication et lad. dispense signée abbé vénérable Doyen du chapitre de Bazaille et après les fiancailles faites aujourd'hui en présence des témoins soussignés et pour mariage sans que l'on soit trouvé aucun empêchement civil ou canonique Jean Baptiste Noel fils majeur de de feu François Noel vivant manoeuvre à Gourvacon et de de feu Catherine Staudouin sa mère assisté de legs Jacob laboureur et de Simon et de Nicolas docteur laboureur et d'Alexandre Lambert fille majeure

*mariage* et puis dans de Baz de Baz du chapitre Doyen aujour les personnes Vniche de manne

BAZAILLES 1753-1792 5 Mi 55/R 3

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-MOSELLE



Coytete Noel fils majeur de  
Mancure à Gourmouss et de défunte Catherine Stauden  
ses père et mère assisté de Léon Jacob Labourens a  
Boimont et de Nicolas d'offre Labourens et d'offre a  
Basaille d'une part et Catherine Lambert fille majeure  
de feu Nicolas Lambert vivant d'offre à Boimont et de  
Catherine Mangras ses père et mère d'autre part  
tous deux de cette paroisse lad. Catherine Lambert  
assistée de Joseph Gauhe son oncle maternel résidant  
à Boimont et de Noel Thiépin ti parant lad. Basaille  
lequel mariage s'est fait en présence des parents et  
amis présents et du consentement de lad. sœur Catherine  
veuve Lambert mère de lad. Catherine  
et de ses teneurs ont signé



BAZAILLES 1753-1792 5 Mi 55/R 3



Bazaille d'une part et  
de feu nicolas, Lambert vivant droppis à Boimont et  
andré catherine mangras fr. pere et mere d'autre part  
tout dans de cette paroisse l'ad. Catherine Laben  
apriste de j. Joseph Gauche son oncle maternel residant  
à Boimont et de nicol Chepin ti pesant ad. Bazaille  
lequel mariage fut fait en presence des parents et  
amis parents et du Consistoire de la D. s. Anne Catherine  
Mangras veuve Lambert mere de l'ad. Catherine  
Lambert les quels parents et amis temoins ont signe  
avec nous ce jour l'ad. Nicol Chepin qui a marque  
noyant l'usage d'ecrive et l'ad. Catherine Lambert  
qui a aussi marque noyant l'usage d'ecrive ainsi qu'ils  
l'ont declare. Jean Baptiste Noël Catherine Lambert  
C. J. Gauche L. J. Gerjacob N. L. L. L.  
Desmouais curé du ban de Bazaille

marque  
dud. Noël

marque de l'ad.